

SALLE DES CONCERTS – CITÉ DE LA MUSIQUE

*Mercredi 4 mai 2022 – 20h30*

# La Décision

## Sequenza 9.3

---

## Programme

*La Décision*

Musique de **Hanns Eisler**

Texte de **Bertolt Brecht**

Ensemble vocal Sequenza 9.3

Choristes amateurs issus du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve, de l'École des Arts de l'Île-Saint-Denis et d'associations de Seine-Saint-Denis  
Association Aurore

Chorale Populaire de Paris

IVT – International Visual Theatre

Comédiens étudiants du Studio JLMB : Léonie Béraud, Jules Boutteville, Léa Casadamont, Wadih Cormier, Tara Guyard, Gabriel Le Roux, Côme Luquet, Fabien Saez-Ollivier, Bérengère Seven, Simon Truffet, agitateurs

Catherine Simonpietri, direction

Safir Behloul, ténor

Julia de Gasquet, comédienne (Jeune camarade)

Olivier Fredj, mise en scène – Paradox Palace

Eva Gruber, collaboratrice à la mise en scène – Paradox Palace

Ce concert est surtitré.

Il est aussi intégralement interprété par deux chansigneurs professionnels.

FIN DU CONCERT (SANS ENTRACTE) VERS 21H30.

---

AVANT LE CONCERT

Clé d'écoute

**La Décision** de Bertolt Brecht et Hanns Eisler

19h30. Salle de conférence – Philharmonie



CITÉ DE LA MUSIQUE  
PHILHARMONIE  
DE PARIS

# L'œuvre Hanns Eisler (1898-1962)

## La Décision

Texte de Bertolt Brecht.

Composition : 1930.

Création : en décembre 1930, à Berlin.

Effectif : chœur mixte – un ténor professionnel – la comédienne Helene Weigel – 3 trompettes, 2 trombones, 2 cors – timbales, percussions, piano.

Durée : environ 58 minutes.

## DIE MASSNAHME / LA DÉCISION

Choisir de donner une forme à *La Décision* de Bertolt Brecht et Hanns Eisler revient à choisir les conditions dans lesquelles l'expérience de cette soirée inédite sera vécue et comment les questions qu'elle suscite vont faire écho en chacun de nous.

### « Je ne peux plus attendre<sup>1</sup> »

Brecht écrit ces mots dans le cahier d'école de son fils, après avoir assisté d'une fenêtre au massacre du « mai sanglant », la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1929, interdite puis réprimée violemment par la police, faisant une centaine de morts.

L'urgence s'impose à lui de répondre, en tant qu'individu, à une violence qu'il ne peut ni cautionner ni laisser faire.

Que peut faire le sujet isolé s'il refuse d'acquiescer, de cautionner, de soutenir ou simplement d'être un témoin silencieux ? Que faire a posteriori quand tout semble dire qu'il est trop tard ? Comment se joindre à ceux que Brecht nomme « les hommes et femmes qui peuvent changer le monde » ?

### « Aux générations futures<sup>2</sup> »

À nous, qui allons découvrir et exécuter aujourd'hui *La Décision*, à l'issue des cinquante ans d'interdiction décrétés par Brecht lui-même – ce dernier a en effet souhaité que cette œuvre ne soit pas donnée dans les cinquante ans suivant sa mort. Une sentence qui en appelle aux générations futures, à l'image de la génération de l'Exode biblique pour qui la loi donnée dans le désert ne pourra trouver son application qu'après quarante ans d'errance, à la génération suivante.

À nous, après la chute du mur de Berlin.

À nous, à qui les mots « parti » et « révolution » peuvent évoquer la violence d'un système politique plutôt que la croyance en un monde social et collectif.

À nous, qui ce soir découvrons et devons juger a posteriori cette « Maßnahme », littéralement « mesure prise ».

À nous, le 4 mai 2022, entre deux rendez-vous électoraux majeurs.

### « Nous sommes d'accord<sup>3</sup> »

*La Décision* n'est pas un spectacle. C'est un « Lehrstück », une pièce d'apprentissage pour ceux qui la font. J'aimerais qu'elle le soit également pour ceux qui y participent en tant que public.

« Nous ferons et nous comprendrons », répond le peuple hébreu, toujours dans le désert biblique. Face à cette mesure déjà prise, le chœur de contrôle doit prendre position. Le public qui est debout se déplace et s'ajuste au sein du chœur, face à la narration mobile qui lui est présentée. Le public du balcon : des témoins silencieux, responsables par leur silence.

Ce n'est pas l'œuvre seule qui nous apportera un enseignement, mais également et bel et bien cette expérience collective et commune avec ceux qui se sont rassemblés pour chanter le chœur de contrôle.

Ceux avec qui il nous appartiendra d'être d'accord. L'acquiescement individuel et collectif est au cœur de *La Décision*. Et dans son chœur.

« Wir sind einverstanden<sup>4</sup> », répète le chœur de contrôle : nous sommes d'accord. Littéralement « ein – verstanden » signifie « avec la même compréhension » et constitue une réponse commune.

Mais si nous sommes en commun sommes-nous pour autant tous d'accord ?

Et celles et ceux d'entre nous qui ne disent rien ? Sont-ils les témoins et les responsables d'un acquiescement silencieux ?

Quatre-vingt-douze ans après la création de la pièce à Berlin, quelles sont nos visions du futur ? Croyons-nous encore en la possibilité d'un monde meilleur, ou sommes-nous rendus au simple espoir d'un monde encore vivable ?

Nous voici, dans un temps différent. Combien aujourd'hui pensent que le bonheur individuel

ne trouve sa réalisation que dans la primauté du bonheur collectif ?

Nous voici (au-delà de notre présence au spectacle ou au concert) prêts à vivre une expérience partagée, dans l'agora qu'offre le théâtre.

Je souhaite faire du récit des agitateurs un parcours dans l'espace qui nous invite à prendre position, physiquement et mentalement, en tant que sujet et en tant que groupe.

Sans symbolisme et sans effets, j'espère à faire de cette soirée un « lieu commun », un temps de rencontre entre la pièce de Brecht et la musique d'Eisler, les artistes, les 200 choristes amateurs, les apprentis comédiens et (bien sûr) le public.

### « Nous allons vous le montrer<sup>5</sup> »

En français, des « agitateurs » rejoueront pour nous les scènes du passé qui les ont amenés à prendre « la décision », en un lieu et un temps hypothétiques qui suivraient de près la révolution russe de 1917.

L'allemand, langue originale de l'œuvre conservée pour sa musicalité, est aussi pour notre soirée la langue du collectif, celle des chants du chœur de contrôle de 1929.

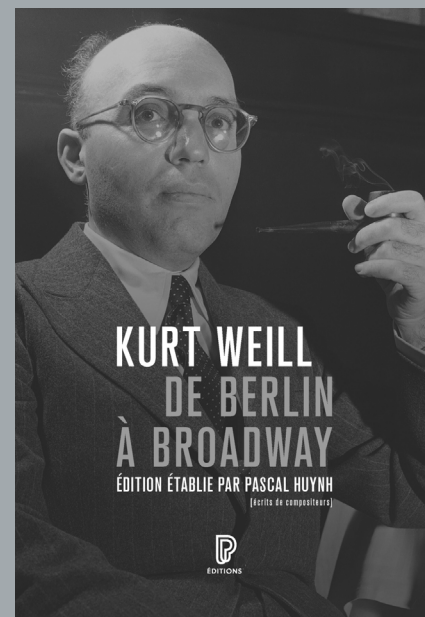
Et le public d'un soir de 2022, dans l'expérience de ce dialogue des époques, est invité à acquiescer ou non aux questions que lui pose, ce soir-là, cette œuvre :

« Un choix entre la liberté et l'engagement, entre la volonté et la décision<sup>6</sup>. »

Olivier Fredj

5. Wir zeigen es.

6. Maxime Gorki, *Les Bas-fonds*.



Témoin privilégié de son temps, Kurt Weill voulait favoriser l'accessibilité de l'œuvre musicale en conjuguant art savant et culture populaire, il a ainsi défini les contours d'un théâtre musical idéal.

1. Ich kann nicht mehr warten.

2. *An die Nachgeborenen* (poème de Bertolt Brecht, 1939).

3. « Wir sind einverstanden », réponse du chœur de contrôle dans *La Décision* de Bertolt Brecht et Hanns Eisler.

4. Ein = un ; verstanden = comprendre.

## Le compositeur Hanns Eisler

Né à Leipzig en 1898, Hanns Eisler a grandi à Vienne. C'est là qu'il commence à étudier la musique en autodidacte. Après la guerre, il étudie au Conservatoire de Vienne, et auprès de Schönberg, qui le compte parmi ses plus brillants élèves. Sa *Première Sonate pour piano* est récompensée du Prix des Arts de Vienne. En 1925, il s'installe à Berlin. Il se rapproche du Parti communiste allemand (KPD) et prend part activement aux débats qui traversent les chorales ouvrières, pour lesquelles il compose des pièces comme *Roter Wedding* ou *Einheitsfrontlied*. Il rencontre Bertolt Brecht à la fin des années 1920. Leur amitié et leur collaboration dureront jusqu'à la mort de Brecht en 1956. Eisler a composé la musique de sept pièces de Brecht dont *Die Mutter*, *La Vie de Galilée* et *Schweyk*, et leur corpus commun comporte plus d'une centaine de lieder, songs et cantates. En 1933, Eisler, juif et communiste, est condamné à l'exil. Il ira à Prague, Paris, Londres, au hasard des propositions de travail, avant de s'installer aux États-Unis en 1937. En 1947, Brecht et Eisler sont victimes du maccarthiste. Eisler est ainsi accusé d'être complice de son frère, qualifié d'« espion communiste ». *La Décision* et d'autres œuvres écrites avant la Deuxième Guerre mondiale serviront de pièces à charge. Une mobilisation internationale, à laquelle prennent part Chaplin, Thomas Mann, Einstein, Picasso, Matisse, Copland, Cocteau, permettra sa libération. Il est néanmoins expulsé des États-Unis. En 1950, il s'installe définitivement en République démocratique allemande. Il en compose l'hymne national mais, victime de la censure, voit sa pièce *Johann Faustus* interdite de toute représentation. Il continue malgré tout de composer jusqu'à la fin de sa vie, notamment en 1956 la musique de *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais et en 1962 les *Ernste Gesänge*.

## Le dramaturge Bertolt Brecht

Bertolt Brecht est né en Bavière en 1898. La Première Guerre mondiale le fait rompre irrémédiablement avec toutes les illusions nationalistes qu'il avait encore en 1914. En 1918, il est garde-malades dans un hôpital militaire. Après la guerre, il s'installe à Munich où il écrit ses premières pièces. En 1922, il reçoit le Prix Kleist pour ses pièces *Tambours dans la nuit*, *Baal* et *Dans la jungle des villes*. Il s'installe à Berlin en 1924 où il travaille beaucoup comme metteur en scène et commence à dessiner les contours de son théâtre épique. Il y vit avec la comédienne Helene Weigel. La lecture de Marx, qu'il commence en 1926, lui sera absolument décisive. En 1927, il commence à travailler avec Kurt Weill. Leur *Opéra de quat'sous* est créé en 1928. Quatre ans plus tard, l'œuvre aura été traduite en 18 langues, et jouée plus de 10 000 fois en Europe. Ils écriront ensemble d'autres opéras, mais Brecht finira par trouver la musique de Weill trop « culinaire », terme qui désigne chez lui la manière toute superficielle dont « l'art pour l'art » peut séduire un public. Dans cette période commence aussi son amitié avec Hanns Eisler et le philosophe Walter Benjamin ainsi que sa collaboration avec le Parti communiste. Avec les pièces didactiques (dont *La Décision*) et aussi le film *Kuhle Wampe*, qu'il coécrit avec Slatan Dudow et Hanns Eisler, son œuvre est en prise avec la classe ouvrière. En 1933, il est contraint à l'exil. Pendant ces quatorze années, il n'a jamais cessé d'écrire des poèmes et de nombreuses pièces de théâtre. Installé aux États-Unis en 1940, il est contraint par la « Commission des activités anti-américaines » à quitter le pays en 1947. Il se fixe à Berlin-Est en 1949. C'est là qu'il fonde, avec Helene Weigel, le Berliner Ensemble. Leurs tournées en Europe ont très fortement influencé des générations d'artistes et de critiques. Bertolt Brecht décède en 1956 à Berlin-Est.

## Le metteur en scène Olivier Fredj

Avant l'opéra, Olivier Fredj a été coordinateur de missions pédagogiques et sociales en Europe et en Afrique du Sud puis journaliste culturel. Il rejoint ensuite le Studio Théâtre puis l'Opéra Comique en tant que régisseur général. En 2010, il collabore avec Robert Carsen pour *My Fair Lady*, dont il assure les reprises au Mariinsky à Saint-Petersbourg et au Lyric Opera de Chicago. Il l'assistera sur *Rigoletto* de Verdi en 2013 au Festival d'Aix-en-Provence et pour les reprises au Grand Théâtre de Genève et au Bolchoï à Moscou. En 2014, au Festival d'Aix-en-Provence, Olivier Fredj assiste Simon McBurney pour *La Flûte enchantée*. Il assiste Robert Carsen et assure les reprises de *Singin' in the Rain* au Théâtre du Châtelet et au Grand Palais à Paris et à Chicago en juin 2021. Toujours au Châtelet,

Olivier Fredj assiste Lee Blakeley pour *Sweeney Todd*. En 2015, il signe sa première mise en scène d'opéra avec *Il Re Pastore* de Mozart au Châtelet. Puis en 2016, il crée *Macbeth* de Verdi à la Monnaie de Bruxelles. En avril 2017, il signe la mise en scène du Gala d'ouverture de la Seine Musicale, et met en scène en 2018 *Funeral Blues, the Missing Cabaret* (W. H. Auden / Britten), qu'il reprend en 2019 au Théâtre des Bouffes du Nord. En 2018-2019, au Théâtre Marigny, Olivier Fredj est le metteur en scène de « *Bonsoir* » de et avec Frédéric Mitterrand, et interprète Le Prince dans *Peau d'âne*. Il met en espace *Der Freischütz* au Theater an der Wien pour Insula Orchestra. Il conçoit et met en scène *Watch* : pour l'Orchestre de chambre de Paris, avec Shani Diluka et Matias Aguayo, un projet participatif réalisé avec l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, le centre pénitentiaire de Meaux, le Samusocial de Paris et l'EHPAD Hector Berlioz de Bobigny, ainsi que la Maison de la Poésie et la MC93. Cela l'amènera à créer la compagnie Paradox Palace et à présenter *Watch* en septembre 2022 au Théâtre du Châtelet. En 2020-2021, après avoir mis en scène *Le Voyage dans la Lune* d'Offenbach pour l'Opéra de Montpellier, Olivier Fredj conçoit et réalise pour la Monnaie *The Queen and her Favourite* et *The King and his Favourite*, et met en scène *Tosca* de Puccini à l'Opéra de Lille. Parmi ses projets, citons *Bastarda*, un opéra-série en deux soirées autour du personnage d'Élisabeth I<sup>re</sup> pour la Monnaie.

## Les interprètes Safir Behloul

Safir Behloul se forme au Conservatoire de Grenoble puis au Conservatoire de Paris (CNSMDP). Il a fait ses débuts dans *La Création* de Haydn et dans le rôle de l'Évangéliste dans l'*Oratorio de Noël* de Bach à la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il s'est produit sur la scène du Théâtre de Compiègne et de l'Opéra Comique (Paris) dans les rôles de Jean-Paul et Lallumette dans *Ô mon bel inconnu* de Reynaldo Hahn. En 2011, il a participé à la tournée européenne de l'Académie baroque européenne d'Ambronay qui a donné la *Messe en si mineur* de Bach sous la direction de Sigiswald Kuijken. En 2012, il a chanté le rôle de Cynire dans *Écho et Narcisse* de Gluck sous la direction de Julien Chauvin au CNSMDP. Il incarne régulièrement le rôle de Tamino dans *La Flûte enchantée* de Mozart avec différentes compagnies. Au sein de l'ensemble Le Balcon, Safir Behloul a interprété le rôle de Michael dans l'acte II de *Donnerstag aus Licht* de Stockhausen à l'Opéra Comique et au Southbank Centre à Londres.

# Julia de Gasquet

Julia de Gasquet est comédienne et maîtresse de conférences HDR à l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle. Elle a reçu une formation de comédienne à l'ENSATT et à l'Académie russe des arts du théâtre (GITIS). Elle a travaillé au théâtre, notamment auprès d'Andrezj Seweryn, Guillaume Hasson, Alain Knapp, Sergei Issayev, Eugène Green (elle a aussi joué dans les films *Le Pont des Arts* et *Le Fils de Joseph* de ce dernier). Elle a été la directrice artistique du festival de la Correspondance de Grignan de 2015 à 2021. En 2022, elle met en scène *Les Fâcheux* de Molière aux Fêtes nocturnes de Grignan.

# Catherine Simonpietri

Titulaire du certificat d'aptitude de direction d'ensembles vocaux, Catherine Simonpietri enseigne au Conservatoire de Paris (CNSMDP) depuis 2001, au CRR d'Aubervilliers / La Courneuve, ainsi qu'au Pôle Sup'93. En 1995, elle participe à la création de la Mission Chant Choral de la Seine-Saint-Denis, avant d'en assumer la direction pédagogique et artistique. Elle crée en 1998 l'ensemble vocal professionnel Sequenza 9.3 avec lequel elle développe une politique musicale exigeante et ouverte sur les différentes esthétiques des <sup>xx</sup> et <sup>xxi</sup> siècles.

# Ensemble vocal Sequenza 9.3

Les chanteurs qui composent Sequenza 9.3 sont des solistes professionnels. Si leur parcours artistique croise la scène lyrique, tous ont choisi de servir et partager avec passion l'art vocal d'aujourd'hui. La qualité vocale et la dimension artistique de chacun, le travail de précision qu'ils mènent sous la direction de Catherine Simonpietri, leur engagement fidèle au sein de Sequenza 9.3 ont contribué à donner aux interprétations de l'ensemble relief et finesse. À la recherche d'un idéal esthétique, Catherine Simonpietri articule le projet artistique de l'ensemble à travers la création. Sa recherche se nourrit de rencontres avec des créateurs et des interprètes de notre temps. Transmettre, explorer de nouvelles voies, éveiller et cultiver le goût de tous, telles sont les ambitions des artistes de Sequenza 9.3

*L'ensemble vocal Sequenza 9.3 est soutenu par le département de la Seine-Saint-Denis et la DRAC Île-de-France – ministère de la Culture au titre du conventionnement. Il est accueilli en résidence au parc départemental Jean-Moulin-Les Guilands et par la ville de Pantin. La Sacem contribue à son développement. Certains projets reçoivent le soutien de la région Île-de-France, de certains dispositifs spécifiques de la DRAC Île-de-France, de la Maison de la Création Contemporaine, de l'Adami ou d'autres partenaires. Il est membre des réseaux FEVIS et Futurs Composés et est Ambassadeur de la Seine-Saint-Denis #inseinesaintdenis.fr*

**Chanteurs – Sopranos** : Karine Sérafin/Faustine Rousselet/Marie-Cécile Hébert – **Altos** : Laura Muller/Maryseult Wiczorek/Sandrine Montcoudiol  
**Ténors** : Fabrice Foison/Steve Zheng/Benjamin Athanase – **Basses** : Antoine Bretonnière/Laurent Bourdeaux/Christophe Grapperon  
**Musiciens – Cors** : Joel Lasry/ Antonin Liolios – **Trompettes** : Gilles Mercier/Javier Rosetto/Rodolphe Puechbroussous – **Trombones** : David Kesmaecker/Charlie Maussion – **Piano** : Catherine Cournot – **Percussions** : Vitier Vivas/Gabriel Benlolo/Michel Gastaud

#### Les choristes amateurs

Annick Agius-Bizard/Dominique Alban/Nadia de Almeida/Marthe Ambonguilat/Juliette Amster/Nancy Andrieu/Pascale Arnaud/Philippe Arnoux/Marie de Arriba/Hemma Artigues/Ahmet Atici/Christine Auvray/Louis-Michel Aymard/Marie Simone Babel/Françoise Barbier/Christophe Baril/Dounia Behna/Annie Benarous/Jocelyne Benoist/Silviane Bernard-Gresh/Bernard Bernex/Philippe Berninet/Claire Besson/Julie Biasiolo-Fauquier/Pietra Bonillo/Élodie Bordat-Chauvin/Jean-Marie Bouchereau/Dominique Boullier/Alexandre Boumendil/Claudine Bounhol/Silvina Bravo/Virginie Breton/Jean-Michel Bruneau/Philomena Byrne/Philippe Campos/Catherine Caron/Antoine Cassard-Lafon/Loris Cavallera/Jean-Michel Cayuela/Mathieu Celarie/Gisèle Chanavat/Samira Chekoudri-Gibert/Pascal Chollet/Francesca Congiu/Denis Corcos/Frédéric Costa/Fabrice Coutureau-Vicaire/Pierre-Denis Coux/Michèle Cres/Daniel Delanoë/Jean-François Delbart/Séverine Delbosq/Christophe Delerce/Jacqueline Delille/Élisabeth Delozanne/Vincent Denoix/Chantal Dezafit/Pierre Dottelonde/Marc Dupuis/Valentin Durning/Collins Ebose/Anne Edwards/Hélène Faurel/Marianne Favier/Alain Flageul/Dominique Forestier/Christine Forveille/Dominique Franc/Jean Frémont/Carole Frias/Philippe Froissart/Jérémy Gagnot/Olivier Galanopoulo/Catherine Galey/Jean-Baptiste Galey/Thierry Gariador/Monique Gascoin/Évelyne Gaudenzi/Agnès Gaudu/Thomas Geishausser/

Guillaume Gener/Michel Gille/Danielle Gonin/Magali Griveau/Jocelyne Guillot/Edgar Guilamoto/Salha Hamrouni/Michelle Hannequin/Sylvie Hareau/Raul Heimann/Danièle Henry/Jean-Marie Herlem/Clara Hilaire Tessier/Alain Hugentobler/Gaëlle Juan/Bakary Kante/Janina Kaszuba/Gerhard Keller/Cécile-Laure Khal/Svetlana Kouibycheva/Anne Krivine/Jannick Labatut/Nathalie Labbe/Jean-Jacques Lacapere/Catherine Lafages/Antoinette Lagore/Catherine Laidebeure/Christophe Lapiere/Sylvie Laurent/Philippe Lazare/Isabelle Le Levier/Clotilde Le Quiniou/Catherine Lebranchu/Éliane Lefèvre/Christiane Legras/Bénédicte Lesenne/Pauline Letessier/Étienne Luciani/Osman Mahamoud/Laurent Mantel/Dominique Marceaux/Éric Marcel/Jean-Pierre Marie/Annick Martin/Soline Marzac/Pierre Mauduit/Julia Maurice/Rita de Medici/Laurence Meignoz/Françoise Menard/Myriam Merino/Antoine Mesre-Toninolis/Sophie Milhaud/Jean-Louis Millet/Iza Mimadi/Philippe Mischkowski/Alain Monniaux/Dominique Mougouin/Anne-Christine Mounau/Gilles Murawiec/Jeanne Murawiec/Jean-Pierre Nakache/Michel Nicolais/Marie-Thérèse Niubo/Huguette Nolea-Baron/Valérie Nourguillous/Teddy Oberan/Guy Ottenwaelter/Geneviève Pagnac/Claudine Palacio/Véronique Parent/Olivier de Paradis/Jacques Paris/Rémi Penisson/Hélène Pernot/Marie-Paule Petit/Alain Piacentino/Cordula Pialoux/Odile Pinero/Marige Piquard/Pascale Polly/Irène Ponsoye/Catherine Portal/Émile Pradier/Françoise Pybaro/Jannie Raux/Josué Remoue/Louise Renouard/Madeleine Renouard/Marie Revel/Marie-Agnès Richard/André Richard/Léopoldine Sajous/Florence Sarthou/Brune Schlosser/Geneviève Schwoebel/Delphine Sénéchal/Abdel Shakour/Isabelle Sigros/Jean-Michel Sinou/Michael Sorenstam/Riccardo Spezia/Jean-Louis Tabourin/Brigitte Tehoval/Lynda Temzi/Jean Tessier/Marie-Laure Texier/Anne Tisserant/Sylvain Tisserant/Emmanuel Tridant/Dolorette Uger/Élisabeth Vallet/Daniela Venturini/Isabelle Vincent/Nadine Vuilleumier/Christian Wiatrowski/Barbara Wulfken/Nadine Zagury.

#### Les choristes ont été préparés par les chefs de

**chœur** : Catherine Simonpietri, Alice Fagard, Nicolas Kern, Catherine Lebranchu, Xavier Marguerit, Jean-Sébastien Nicolas et Riccardo Spezia  
Alice Fagard, assistante à la direction

#### Les chansigneurs

**Professionnels** : Aleks Bernheim/Carlos Carreras  
**Amateurs** : Clara Bellucci/Amira Boughanem/Élodie Cervantes/ Diego De Jesus/Nolwenn Gilart de Keranflec'h/Hrysto/Cyrus Huault/Romane Kasprzak/Marjorie Maillot/Daniel Markovic/Mathilde Monier/Jane Verrecchia/Lucas Wild

L'Arche est éditeur et agent théâtral du texte représenté [www.arche-editeur.com](http://www.arche-editeur.com)